



Avis d'appel d'offres

La Ville de Saint-Sauveur demande des soumissions par voie publique pour des services d'analyse de l'eau potable par un laboratoire accrédité par le MELCC pour les années 2021 à 2023 inclusivement.

Les soumissions, sous enveloppes scellées, seront reçues jusqu'à 10 h, le 26 février 2021, au bureau de la greffière, à l'hôtel de Ville de la Ville de Saint-Sauveur, au 1, place de la Mairie, Saint-Sauveur, et seront ouvertes publiquement dès la clôture des soumissions à 10 h 05.

Les soumissions devront être déposées en deux (2) copies ainsi que sur une clé USB et être accompagnées notamment du document suivant :

- Une garantie de soumission égale à dix pour cent (10 %) du montant de la soumission, valide pour une durée de quatre-vingt-dix (90) jours.

Les personnes et les entreprises intéressées par ce contrat peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant au Système électronique d'appels d'offres (SÉAO), à compter du 10 février 2021. Pour les fins de la consultation sur le SEAO, les documents seront inscrits sous la catégorie : « S2 Études spéciales et analyses » et la recherche pourra se faire à partir des mots-clés suivants : « analyse de l'eau potable, contrôle de la qualité de l'eau potable, échantillonnage eau potable, analyse eau potable ».

Pour toute question, s'adresser à monsieur Patrick Gariépy, directeur du Service des Travaux publics et génie : pgariepy@ville.saint-sauveur.qc.ca

La Ville de Saint-Sauveur ne divulguera ni le résultat de l'ouverture des soumissions ni le nom de l'adjudicataire par téléphone. Pour connaître ces renseignements, les personnes intéressées peuvent consulter le SEAO.

La Ville de Saint-Sauveur ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues, et ce, sans aucune obligation d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Donné à Saint-Sauveur, ce 10 février 2021.

La greffière et directrice des Services juridiques,

mppharand

Marie-Pier Pharand, avocate